

DEMANDE DE CANDIDATURE

APPEL DE PROJETS 2022-2023

DATE LIMITE : 14 OCTOBRE 2022

Ce guide réfère à la demande de candidature du volet formation de l'appel de projets présenté sur le site web du PLAN à l'adresse :

<http://polelavalartnumerique.com/participer>

Le Pôle lavallois d'enseignement supérieur en arts numériques et économie créative (PLAN) lance un concours de projets pour le développement de projets concertés visant le développement de la formation interordres (cegep/université) et la réalisation de projets interinstitutionnels dans les domaines reliés à l'économie créative et aux arts numériques à Laval.

GUIDE POUR LA DEMANDE DE CANDIDATURE DU PROJET – VOLET FORMATION :



Vérifier que vous remplissez les conditions d'admissibilité générales et spécifiques du volet formation.



Les institutions impliquées dans le projet doivent **signer la demande**.



Produire un document d'un maximum de 12 pages qui inclus obligatoirement toutes les sections mentionnées plus bas.



Envoyer la demande par courriel à l'adresse suivante :

vanessa.martel@polelavalartnumerique.com

Pour toutes questions, contacter Vanessa Martel, directrice du PLAN par courriel à l'adresse suivante :

vanessa.martel@polelavalartnumerique.com

**La mise en candidature doit comprendre toutes les sections suivantes.
SVP identifier les sections avec les mêmes titres pour faciliter l'évaluation.**



IDENTIFICATION DU PROJET- VOLET FORMATION

- Donner un titre au projet.
- Identifier les codemandeurs de chacun des ordres d'enseignement (cegep et université) et les collaborateurs (nom, prénom, titre, institutions respectives, programme d'enseignement, courriel, numéro de téléphone, adresse, site web).
- Identifier l'établissement gestionnaire du projet.
- Date de début et de fin du projet.

1. PRÉSENTATION DU PROJET

1. Description détaillée du projet.
2. Contribution de chaque codemandeur et des collaborateurs dans le projet.
3. Population visée par le projet.
4. Liens avec les objectifs généraux de l'appel de projets.
5. Retombées du projet en matière de formation en arts numériques dans les établissements d'enseignement supérieur.
6. Dimension interordres dans le projet.
7. Retombées du projet pour la région lavalloise.
8. Financement et faisabilité du projet.
9. Apport et innovation pédagogique, ainsi qu'une synergie avec les programmes d'enseignement et le transfert des connaissances.
10. Contribution du projet à la création d'une synergie entre les membres des ordres d'enseignement supérieur.
11. Maximisation du projet à la diffusion et à la réutilisation de ses résultats par l'usage de licences libres et ouvertes, par exemple.

2. PLAN DE TRAVAIL ET ÉCHÉANCIER

Décrivez le plan de travail de l'équipe, les grandes étapes du projet et l'échéancier